

**RÉPONSE – M 160 B – 22.12**

**Réponse du Conseil administratif à la motion M 160 A – 16.12**

déposée par Mesdames Maria GAULIN et Barbara STEGER, Messieurs Martin CARNINO et Andrés REVUELTA, Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

**UN-E DÉLÉGUÉ-E À LA FAMILLE POUR MIEUX PENSER NOS POLITIQUES FAMILIALES**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Dans le cadre de l'examen de cette motion en commission sociale, jeunesse et enfance, une étude du Pr Eric WIDMER, de l'Université de Genève, posant une série de diagnostics sur la parentalité à Vernier, a été présentée.

Forts de ce constat, la création d'un poste de délégué-e a été abandonnée par les membres de la susdite commission au profit d'une motion de commission, M 160 A – 16.12, qui invitait le Conseil administratif à :

- 1 établir une liste d'associations actives dans le domaine de la parentalité et qui pourraient développer leurs activités sur Vernier ;
- 2 rendre une étude complète, y compris financière, sur une politique familiale communale, comportant un plan de mesures concrètes de soutien à la famille et, plus particulièrement, à la parentalité. Ces mesures devraient chercher à :
  - soutenir les structures existantes et coordonner leurs activités et leurs projets, tant sur le plan public que privé ;
  - faire des propositions pertinentes dans le domaine de la politique familiale pour favoriser le soutien aux familles ;
  - proposer des outils qui aident à renforcer la parentalité.

Un rapport sur le soutien à la famille et à la parentalité a été ensuite présenté dans cette même commission.

Enfin, nous vous informons qu'une commission de la famille a été créée au sein de l'administration.

La motion M 160 A – 16.12 est ainsi close.

Martin STAUB  
Conseiller administratif

Vernier, le 12 décembre 2022 / th. 058231

